

Recrute
des vacataires (H/F) pour l'encadrement des enfants aux activités périscolaires
(Restaurant scolaire-transport scolaire-étude surveillée-garderie-périscolaire)

Plusieurs postes à pourvoir dès que possible

Sous l'autorité de la responsable des activités périscolaires, vous assurerez principalement **le remplacement ponctuel des animateurs sur le temps d'encadrement des enfants (de la maternelle au CM2) aux activités périscolaires.**

Missions :

- Accueil : assurer la prise en charge d'un groupe d'enfants tout en garantissant leur sécurité physique, morale et affective dans un cadre bienveillant.
- Rôle éducatif : Accompagner les enfants dans l'apprentissage des gestes du quotidien et des règles de vie en collectivité.
- Organisation de jeux et activités : Concevoir et mettre en œuvre des animations adaptées aux besoins et aux rythmes des enfants, en coordination avec l'équipe pédagogique.

Temps de travail : Nombre d'heures travaillées en fonction de l'activité :

- Temps de pause méridienne : 2 heures par vacation selon remplacement entre 11h05 et 13h55 en fonction de l'école.
- Temps de garderie périscolaire : temps différent selon l'école : 7h-8h45 à l'heure d'entrée à l'école / heure sortie école à 16h05-19h00
- Transport scolaire : 5.5h par jour en horaires coupés : 7h30-9h / 11h-13h45 / 16h-17h45
- Etude surveillée : 1h d'intervention de 16h-17h ou de 17h-18h selon l'école

Compétences et comportements requis pour le poste :

- Être **obligatoirement** titulaire du BAFA, CAP Petite Enfance ou autre diplôme d'animation reconnu par la DSJES,
- Avoir des compétences en animation,
- Avoir de l'expérience dans un poste similaire,
- Connaitre la réglementation des accueils de loisirs,
- Savoir travailler en équipe,
- Faire preuve d'initiative et être autonome,
- Savoir gérer son temps et être organisé,
- Savoir être ferme et se faire respecter,
- Avoir un langage correct,
- Être dynamique et motivé,
- Faire preuve de patience,
- Avoir une bonne condition physique,
- Savoir faire preuve de discrétion.

Rémunération : Taux de la vacation : 11,71 € brut/heure.
Salaire seulement si intervention.

Date limite de dépôt des candidatures : 24 août 2025

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV) à :

Monsieur le Maire de Vittel – Hôtel de Ville – Place de la Marne – 88800 VITTEL

Personne à contacter : Mme Laure MORANDEAU, DRH – Tél : 03.29.08.04.38 ou recrutement@ville-vittel.fr